



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-123947>

Département(s) de publication : 70

Annonce n° 24-123947

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-82167

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Vesoul (70)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21700550300016

Ville : VESOUL

Code postal : 70014

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 70

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection de la toiture du gymnase Jean Jaurès - Relance de consultation

Code CPV principal - Descripteur principal : 45261910

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : La présente consultation concerne la réfection de la toiture du gymnase Jean Jaurès à Vesoul. Il s'agit d'une relance de consultation. Pour rappel, une consultation avait été engagée sous forme de marché à procédure adaptée (MAPA), pour un marché de travaux de réfection de la toiture du gymnase Jean Jaurès à Vesoul. Cette procédure a été déclarée sans suite pour motif d'intérêt général tiré de la nécessité pour le pouvoir adjudicateur de redéfinir son besoin. Le pouvoir adjudicateur a décidé de relancer une procédure sous forme de marché à procédure adaptée (MAPA). Les travaux porteront sur le remplacement de l'étanchéité de la toiture du gymnase Jean-Jaurès. La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. Une prestation supplémentaire éventuelle est prévue : PSE 1 : Exutoires de fumée sur la toiture sud. Remarque : les candidats doivent impérativement chiffrer cette prestation. Le pouvoir adjudicateur reste libre de la retenir ou non au moment de l'attribution du marché.

Critères d'attribution : Prix des prestations : 60% Valeur technique : 30% Environnement : 10% Les sous-critères de la valeur technique sont précisés dans le RC.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

L'offre de base et la PSE 1 ont été attribuées le 21/10/2024 à l'entreprise SMAC SA (25320 CHEMAUDIN) pour un montant total de 97 064.20 EUR HT. La date de conclusion du contrat est le 21 /10/2024.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/10/2024